

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16](#)
(1)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 2 mai 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 2 mai 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Piponnier, Antoine (1844-1902)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Piponnier, Antoine (1844-1902), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 2 mai 1884, 1884-05-02

Consulté le 06/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54467>

Informations sur le document source

Cote FG 16 (1)

Collation 1 p. (78r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Date de rédaction [2 mai 1884](#)

Lieu de rédaction

- Guise (Aisne)
- Inconnu

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination 40, rue de la Pépinière, Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Piponnier informe Tisserant qu'il n'est pas en mesure de lui envoyer les tarifs manquants de Boucher et Cie. Il lui demande de lui préciser la date d'audience du procès.

Notes La lettre est signée « Piponnier » par procuration de l'administrateur-gérant de la Société du Familistère de Guise.

Support Cachet à l'encre bleue au-dessus de la signature de la lettre : « Sté du Familistère de Guise P. P[rocurati]on de l'Administrateur Gérant ».

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 08/10/2024

2 mai

78

76
79

Monsieur Pissart
40 rue de la République
Nancy

attention

Vous avons le regret de vous annoncer qu'il nous
a été impossible de nous procurer les tarifs de
Banche pour les années qui vous manquent
Vous nous obligez en nous disant à quelle
époque votre procès vendra définitivement
devant la cour

Veuillez agréer Monsieur nos salutations
les plus distinguées

ST. DU FAMILIÈRE DE GUISE
P. P. de l'Administ. Gérant

[Signature]